



## Comité Social et Economique du Siège de France Télévisions: Les Activités sociales et culturelles pour 2025 à 2028

*Cette instance est gérée depuis 2018 par les syndicats : CGT, FO et CFDT.*

Le Comité Social et Économique (CSE) et ses élus du personnel représentent les salariés dans l'entreprise.

**Le CSE Siège de FTV a également la charge de la gestion des activités sociales et culturelles (ASC) y compris la restauration du Siège (restaurant d'entreprise et cafétérias).**

**Ce qui vous touche en premier lieu, ce sont les ASC (Activités sociales et culturelles).**

**Notre liste pour le CSE Siège entend revoir de fond en comble la gestion des activités sociales et culturelles (ASC), gérées depuis 7 ans par la CGT – FO et la CFDT.**

Les deux objectifs principaux du CSE siège seront de :

- Répondre aux réels besoins et attentes de l'ensemble des salariés **sur l'engagement d'une subvention toujours juste et équitable.**
- Garantir le maintien des acquis sociaux.

## **BILAN DE LA GESTION PAR LA CGT et FO**

→ **Une mauvaise gestion financière des activités sociales et culturelles du CSE Siège.** La cour des comptes dit que le CSE est déficitaire. Les choix n'ont pas été bons avec des **investissements irréfléchis**.

**Un exemple :** l'achat d'un appartement en 2022, au Crotoy, a été une grosse hérésie. Aucune négociation sur le prix (468 000 euros). Aucune consultation des élus de l'opposition. Ce logement beaucoup trop grand, est loin de toute gare, il n'y a pas de conciergerie, aucun endroit où on ne peut se baigner. Et donc il est très peu loué. Quand on achète des biens onéreux, des études d'impact devraient être faites avant d'acheter.

→ **Une opacité dans la gestion du CIORTF (Comité des activités sociales et culturelles inter-entreprises de l'ORTF) :**

Le CSE Siège délègue au CI ORTF l'organisation de séjours enfants et adultes. Ces actions sont financées par la mutualisation des subventions versées par les CSE de l'audiovisuel public qui adhèrent au CI ORTF : Radio France, INA, FTV.

**Le CSE Siège verse 3,5 millions chaque année au CIORTF (soit 63% du budget de ses ASC) sans aucune transparence sur les choix budgétaires faits par les élus CGT-FO.** Alors que ces choix déterminent ensuite les tarifs des colonies de vacances, des voyages, etc.

La situation des salariés du CIORTF est d'autre part catastrophique, ils ont monté un collectif pour dénoncer l'opacité, leur souffrance au travail et les dysfonctionnements internes. À tel point que Radio France veut sortir du CIORTF.

→ **Disparition des projets de cohésion pour le personnel :** en 7 ans, il n'y a eu que 3 soirées événements pour les salariés. Avant c'était tous les 18 mois.

→ **Mauvaise politique de voyages car il y a eu de mauvais arbitrages (notamment liés aux choix de la commission des ASC, avec les manques de succès pour les passeports culturels, le festival de Marciac et sur la forme du voyage solidaires mis en place).**

## **Comité Social et Economique : PERSPECTIVES**

**En 2025, France Télévisions verse au CSE siège une subvention au titre des œuvres sociales et culturelles de 5,4 millions d'euros**, basée sur un pourcentage de la masse salariale.

Le budget des œuvres sociales et culturelles pour le siège est géré par le bureau du comité social et économique d'établissement siège, le bureau est constitué d'élues et d'élus.

La gestion des œuvres sociales et culturelles est assurée par l'équipe de salariés détachés de France Télévisions.

La mission des élues et des salariés du CSE est de construire des actions concrètes qui répondent aux demandes et attentes exprimées par les salariés via les boîtes mail ou les contacts directs avec les salariés.

Le CSE gère aussi la restauration de la Maison France Télévisions.

**Notre but est surtout de gérer les activités sociales et culturelles (ASC) au bénéfice des salariés (chèques cadeaux, loisirs, billetterie, organisation de soirées, etc.).**

**Si notre équipe remporte les élections, nous mènerons une grande consultation pour sonder les ENVIES des salariés. Pour permettre des offres plus JUSTES ET EQUITABLES.**

Nous pourrons faire des questionnaires pour avoir les retours des personnes qui auront bénéficié d'une prestation.

**Et nous serons très transparents sur les retours.**

## LE FUTUR CSE

**Voici les actions concrètes que nous souhaitons maintenir ou faire évoluer dans un futur proche.**

**Animation / événementiel** : de nombreuses activités ont disparu depuis 2018.

→ **Nous voulons mettre en place dans le futur proche :**

- Des sorties et mini-séjours pour enfants (parcs à thèmes...), des séjours familles (Futuroscope, week-end Disney...).
- Pour les salariés sans enfant : une meilleure grille pour les chèques vacances.
- Elargissement de la gamme de concerts, spectacles, théâtres et opéras proposés.
- Evénements de cohésion : soirées et événements festifs pour les salariés et leurs familles, sans que cela soit onéreux. Ex : une soirée karaoké géante, ...

**Voyages et séjours** :

→ **Des destinations attractives devront continuer d'être proposées : New York, Londres, des séjours balnéaires moyen et long-courriers selon les opportunités pour les familles. Basés sur une grille de quotients équitables.**

**La mise en place d'une subvention de remboursement sur une partie des voyages solidaires organisés individuellement sur présentation d'une facture.**

**Locations** : actuellement, le CSE met à disposition ses appartements sur les bords de mer et à la montagne : Les Coches, Trouville, Alpes d'Huez, 2 au Cap Estérel, Cannes.

→ **Nouveauté possible : location de villas en Espagne, Italie... à des prix négociés.**  
**Résoudre le problème de l'appartement du Crotoy.**

**Social** : le comité d'établissement accompagne chaque événement de la vie des salariés grâce aux bons d'achats naissance, rentrée scolaire, Noël adultes et enfants..

→ **Nouveauté possible : nouvelles subventions à l'occasion des événements majeurs de la vie des salariés comme, par exemple, le mariage ou le PACS, le départ en retraite.**

**Assistance** : l'assistance aux salariés rencontrant de grandes difficultés est croissante depuis plusieurs années.

→ **Cette action indispensable sera poursuivie et adaptée à chaque cas individuel.**

**Subventions** : les subventions ont permis de financer les activités périscolaires, la culture, les loisirs, les sports ou les maisons d'hôte et gîtes.

→ **Les salariés en CDI ont perdu des subventions du fait de la prise en compte des intermittents dès le premier jour de contrat, etc. Nous continuerons de mener des actions pour régler ce problème.**

**Chèques** : Avant, le CSE fournissait des chèques domicile « CESU » subventionnés à hauteur de 20% et ouvrant droit à un crédit d'impôt.

→ **Une solution pourrait être trouvée pour les gardes d'enfants, comme s'associer avec un prestataire pour des centres aérés...**

### **Activités sportives, artistiques, culturelles et loisirs :**

→ **De nouvelles propositions :**

- ♦ Une réflexion autour d'une conciergerie (colis, serrurerie, etc.)
- ♦ Plus d'autonomie pour les associations sportives.
  
- ♦ **Activités artistiques** (ateliers, dessin, chorale, musique, théâtre) : l'offre peut être revue car il y a peu d'inscrits et des soucis de locaux. Nous pouvons aider à développer les actions artistiques des salariés mais différemment.
  
- ♦ **Activités culturelles** : tickets cinéma, abonnements musées, abonnements théâtres, billetterie, chèques lire cadeaux. Il y a un gros volume qu'il faut continuer de gérer.
- ♦ Développer une boutique numérique autour des GOODIES FTV.
- ♦ Un cadeau siglé FTV offert aux Salariés. Cela a existé et ne se fait plus.

### **Nous voulons donc une gestion financière rigoureuse et respectueuse des salariés.**

Les budgets et les réalisations des exercices écoulés sont présentés chaque année à l'ensemble les membres du comité d'entreprise. Ils sont établis par un expert-comptable professionnel.

**Les élues et élus de la ASAP-CGC, par leur vision novatrice et dynamique des œuvres sociales, mettront en œuvre des actions culturelles et sociales plus justes.**

### **Ils répondront aux souhaits des salariés.**

**Pour leur permettre de mener à bien leurs actions et engagements, ils vous invitent dès le 6 novembre 2025 et jusqu'au 12 novembre, pour le premier tour, à porter massivement vos suffrages sur les listes ASAP - CGC.**